

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

DECISION DU PRESIDENT**N° : DEC-002-2019****Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE 2018-08 RELATIF A LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE**

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°DE-157-2018 du 27 juin 2018 portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

✚ Considérant la consultation pour la mission dont l'objet est le suivant :

LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE

Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, la Caisse d'Allocation Familiales de Lot-et-Garonne propose la mise en place d'une Convention Territoriale Globale.

Ce conventionnement nécessite au préalable la réalisation d'un diagnostic social de territoire par un prestataire extérieur, répondant à un cahier des charges défini par la Collectivité et la Caisse d'Allocation Familiales.

La Caisse d'Allocation familiales participera financièrement à hauteur de 20.000€.

Ce diagnostic doit nous permettre d'évaluer la pertinence et l'efficacité des services proposés aux habitants du territoire dans les domaines aussi différents que la petite enfance, l'enfance, la santé, la mobilité, le logement, l'emploi et proposer des pistes d'actions réalisables afin de développer des services adaptés aux besoins de la population de notre territoire.

✚ Considérant le déroulement de la consultation :

- Date de lancement de la consultation : **le 18/07/2018**
- Date de clôture : **le 24/08/2018**
- Critères pondérés de sélection des offres :

CRITERES	PONDERATION
Compétences et moyens techniques	30%
Méthodologie proposée	30%
Coût de l'étude	40%

✚ Considérant le **rapport d'analyse** des offres remis par la commission ad'hoc, synthétisé ci-dessous :

- Notations et classement des offres :

Entreprise	Note/10	Coût	Classement
ENEIS	9,07	33 060 €	1
CREHAM	6,54	40.020 €	2
BARRAN / HAURIT	6,15	32.400€	3
COMPAS	6	25.440€	4
BSA	5,05	32.340€	5

Considérant ces éléments, le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

Article 1 : a décidé d'attribuer, de signer et de notifier (27/09/2018) le marché 2018-08 relatif à la réalisation d'un diagnostic social de territoire avec le Groupe ENEIS SAS, sis boulevard Saint Martin à 75010 Paris, représentée par Mr François MOULIERE.

Article 2 : précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Fait à NERAC le, **10 JAN. 2019**

Le Président,
Alain LORENZETTI



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire